



**Conclusions formulées par la présidence de l'UE à l'occasion de la réunion informelle des ministres de l'Union européenne en charge du sport les 12 et 13 mars 2007 à Stuttgart
« Conclusions de Stuttgart »**

**Sujet :
Sport et violence**

Les ministres en charge du sport des Etats membres de l'Union européenne affirmaient d'un commun accord que :

- la prévention et la lutte contre les débordements violents dans le contexte du sport exigent une coopération intensive de l'ensemble des organismes, autorités, projets de supporters, fédérations et clubs concernés aux niveaux national et européen ;
- la coopération dans les organes de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe devrait être intensifiée, tout comme celle au niveau des polices et des autorités de sécurité ;
- le modèle d'un emploi transfrontalier d'agents de police mérite notamment d'être développé encore, prévoyant qu'à l'occasion d'événements sportifs des agents de police des pays d'origines respectifs des supporters étrangers soient déployés ;
- les règlements de stade devront respecter des critères minima et que les « stadiers » (stewards) devront être dotés d'une qualification répondant à des normes prédéfinies ;

- les réflexions engagées en République fédérale d'Allemagne et visant à appliquer également aux divisions inférieures les normes que la stratégie nationale de sécurité prévoit pour les divisions de football nationales (1^{ère} et 2^e division), devraient – lorsque de tels problèmes se présentent également dans d'autres Etats membres – y être prises en compte dans leurs réflexions concernant leur stratégie de sécurité ;
- les fédérations et associations nationales et internationales devraient, au titre de leur responsabilité, être invitées à exercer de leur côté une influence beaucoup plus marquée au niveau des supporters moyennant de projets à caractère social ;
- les projets de supporters existants devraient être développés, de nouveaux projets de supporters initiés et l'acquisition de compétences sociales encouragée ;
- une recherche scientifique renforcée doit être consacrée aux phénomènes de violence liés au sport, aux motifs de malfaiteurs violents et de « supporters à problème » ainsi qu'à la structure de leurs groupements, un accents prioritaire devant être mis à cet égard sur le domaine de la violence des jeunes ainsi que sur l'influence de jeux vidéo violents sur le comportements de jeunes.

Sujet :
Sport et économie

Les ministres en charge du sport des Etats membres de l'Union européenne étaient d'avis que :

- des données détaillées sur la part du sport dans le produit intérieur brut (PIB), sur ses retombées en termes d'emploi et sur la dynamique du domaine sportif devront être recueillies pour l'ensemble des Etats membres, et qu'il conviendra de faire progresser les travaux pertinents pour établir un compte satellite du sport

dans les Etats membres ainsi qu'au niveau européen ;

- les travaux du groupe de travail « Sport et économie » de l'UE méritent d'être soutenus et seront poursuivis sous les présidences suivantes ;
- une intensification de la coopération bilatérale au sein de l'Union européenne est souhaitable lorsqu'il s'agit de se porter candidat pour l'organisation de grands événements sportifs, celle-ci permettant de mieux mettre à profit les expériences accumulées par des pays hôte et organisateurs du passé ;
- les privilèges larges qui sont souvent octroyés aux organisations sportives dans le contexte de grands événements sportifs devraient être revus, et que les fédérations sportives nationales devraient être encouragées à s'opposer conjointement aux demandes financières démesurées formulées par les fédérations internationales généralement aisées.

Sujet :

Livre blanc de l'UE sur le sport

Les ministres des Etats membres de l'Union européenne en charge du sport

- ont salué le rapport d'avancement de la Commission européenne sur les travaux pour un livre blanc « Sport », et ont souligné dans ce contexte les grands espoirs qu'ils fondaient sur cette initiative politique ;
- ont revendiqué une prise en compte plus globale du sport dans la politique européenne, répondant aux spécificités du secteur sportif. Dans ce livre blanc, il conviendrait notamment de tenir suffisamment compte des intérêts du « sport pour tous » ;
- ont formulé leur attente vis-à-vis de la Commission européenne pour que celle-ci

concrétise, à travers le livre blanc, la spécificité du sport dans l'UE, spécificité qui ressort notamment de la Déclaration de Nice ;

- ont souligné la nécessité d'établir un équilibre entre l'autonomie du sport et le souhait d'offrir une sécurité juridique aux acteurs du sport ;
- ont souligné dans ce contexte l'importance que revêt un dialogue intense avec les organisations sportives ;
- ont pris note du fait que le droit communautaire restera applicable, ainsi que l'a expliqué la Commission, et que des dérogations générales (p. ex. concernant le droit du marché intérieur ou des ententes) ne sauront être accordées ;
- continueront à accompagner dans un esprit constructif le travail de fond de la Commission européenne sur le livre blanc de l'UE sur le sport ainsi que sa mise en oeuvre.

Sujet :
Lutte contre le dopage

Les ministres des Etats membres de l'Union européenne en charge du sport soutenaient :

- l'initiative de la présidence visant à mieux interconnecter les organisations nationales antidopage (ONAD) au sein de l'Union européenne, l'objectif étant de créer un réseau de communication ;
- l'utilité pratique d'un tel réseau qui réside notamment dans la meilleure information, concertation et coordination entre les ONAD lorsqu'il s'agit d'affaires liées à l'UE ;
- la possibilité, offerte par la mise en réseau envisagée, de mieux pouvoir initier et

coordonner dans le domaine de la politique antidopage des actions à échelle européenne telles que des projets de prévention à l'occasion de championnats européens et championnats juniors ;

- l'invitation – annoncée par la présidence et lancée par l'agence nationale antidopage allemande – à une réunion de démarrage entre les ONAD des Etats membres de l'UE, et approuvent cette invitation comme première étape importante de la création d'un tel réseau qui a vocation à harmoniser par exemple les différentes procédures de test, à éviter des doubles tests ainsi qu'à coordonner le travail de prévention ;
- l'initiative de la présidence visant à obtenir un aperçu global des réglementations que les Etats membres de l'UE ont actuellement prévues en matière de définition de la possession de substances dopantes comme infraction pénale, et ont donné un mandat concret aux directeurs généraux de l'UE en charge du sport pour finaliser, d'ici la prochaine réunion des ministres sous présidence portugaise, l'inventaire des réglementations qui existent concrètement dans les différents Etats, en se basant sur les résultats de l'enquête menée en novembre 2006 par la présidence allemande sur l'incrimination pénale de la possession de substances dopantes.

Sujet :
Sport et intégration

Les ministres des Etats membres de l'Union européenne en charge du sport ont convenu de mettre en œuvre des mesures de qualification dans le domaine de l'intégration, et d'assurer la durabilité de projets ainsi que la mise en place d'un système de certification pour l'acquisition de compétences socio-intégratives. Ces activités auront par ailleurs vocation à être combinées avec d'autres initiatives européennes.

Sujet :

La future présidence portugaise de l'UE en perspective

Les ministres des Etats membres de l'Union européenne en charge du sport ont pris note avec satisfaction du programme de la future présidence portugaise de l'UE. Les accents thématiques seront mis sur la présentation du livre blanc de l'UE sur le sport ainsi que sur la préparation de la conférence mondiale antidopage qui se tiendra début novembre 2007 à Madrid. Du 12 au 14 juillet prochain se tiendra une réunion des directeurs généraux en charge du sport à l'occasion de laquelle la Commission prévoit de présenter pour la première fois aux Etats membres de l'UE le livre blanc de l'UE sur le sport. En amont de la réunion informelle des ministres du 25 octobre prochain se tiendra, le 23 octobre, une réunion des directeurs des laboratoires de contrôle antidopage accrédités par l'AMA, ainsi que, le 24 octobre, une conférence des ministres visant la préparation de la conférence mondiale antidopage de Madrid.